Niveau(x) d'enseignement: 4 Numéro EDUQ : 8170504
Centre d'intérêt: 50

Québec (Province) Ministère de l'éducation. Service de la recherche.

L'adolescent et l'école : projets pédagogiques novateurs dans l'enseignement secondaire, région de Montréal) / Service de la recherche et Direction générale des réseaux ; [rédigé par] Henriette Rochette Le Hir (Commission des écoles catholiques de Montréal). -- Québec : Le Ministère de l'éducation, 1979.
iii, 71 p. : ill. ; 24 cm. -- (Opération inventaire. Analyse et diffusion des innovations ; 7)

Code: 28-1297. Comprend des bibliographies.

Cote Dewey: 373.13/Q3a Cote LC: LB/1027

Descripteur(s): *Innovation en éducation *Répertoire *Expérimentation pédagogique *Méthode d'apprentissage *Contrat d'apprentissage *Evaluation de l'apprentissage *Apprentissage *Formation professionnelle *Développement de la personnalité *Secondaire (Niveau)

Identificateur(s) de sujet: *Projet pédagogique

Ce dossier décrit brièvement seize innovations réalisées dans quelques écoles secondaires de la CECM durant l'année 1977-1978. Elles sont réparties en trois sections selon le thème sur lequel elles font porter l'accent: L'apprentissage: approche dynamique et active de l'enseignement où l'élève est à même d'assurer ses responsabilités - La formation personnelle: aider l'élève à découvrir sa personnalité et son environnement - La formation professionnelle: préparer l'élève aux exigences du marché du travail dans tel ou tel métier.

Outre les données de base (endroit, description sommaire, responsable), chaque projet est décrit un peu plus en détail dans un texte qui va de deux à huit pages et qui insiste sur des éléments comme les objectifs poursuivis, les problèmes rencontrés, le fonctionnement du projet, sa durée, les ressources utilisées, la méthode d'évaluation et les résultats.

Type de document: d
Région(s) administrative(s): 063
Auteur de l'analyse: ar

E D U Q 8170504

Gouvernement du Québec
Ministère
de l'Éducation

Opération inventaire,
Analyse et diffusion des innovations *DOCUMENT NO 7*

L'ADOLESCENT et l'école

Projets pédagogiques novateurs dans l'enseignement secondaire (région de Montréal)

1979

EDUQ 8170504

OPERATION INVENTAIRE,
ANALYSE ET DIFFUSION DES INNOVATIONS
DOCUMENT NO 7

L'ADOLESCENT ET L'ECOLE

PROJETS PEDAGOGIQUES NOVATEURS DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE (REGION DE MONTREAL)

SERVICE DE LA RECHERCHE
ET
DIRECTION GENERALE DES RESEAUX

Ce document d'information a été rédigé par Mme Henriette Rochette-LeHir, conseillère pédagogique à la commission des écoles catholiques de Montréal.

Dépot légal: premier trimestre 1979
Bibliothèque nationale du Québec.

PRESENTATION

Le présent dossier, publié dans le cadre de l'opération "Inventaire, analyse et diffusion des innovations" (IADI), décrit brièvement seize innovations réalisées dans quelques écoles secondaires de la CECM durant l'année 1977-1978. Ces innovations illustrent très bien le dynamisme d'étudiants, de parents, d'éducateurs, de principaux et d'administrateurs scolaires qui tentent, dans des contextes souvent très différents, de réaliser pleinement la mission éducative de leur établissement. Il convient, me semble-t-il, d'être conscient de la qualité des efforts fournis par les membres de ces équipes de travail qui participent ainsi au développement de la qualité de l'éducation dans l'école publique.

Les expériences décrites dans ce dossier ne représentent, il faut le signaler, qu'un certain nombre d'exemples qui n'épuisent pas toute la réalité. D'autres éducateurs, équipes ou établissements auraient pu également illustrer, à leur manière, ces efforts d'approfondissement et de renouveau que l'on peut observer dans les écoles secondaires de la CECM. Nous espérons donc que l'inventaire des projets novateurs se poursuivra et s'étendra, afin de faire bénéficier tous les agents d'éducation des résultats d'expériences fort diversifiées qui se déroulent depuis plusieurs années dans la grande région de Montréal.

Ce septième dossier de la collection IADI, de même que le sixième et le huitième, n'auraient pu être réalisés sans la collaboration très étroite que les responsables, les principaux et les éducateurs de la CECM nous ont fournie. Nous tenons à les en remercier bien sincèrement et à les assurer, en retour, de notre grand intérêt et de notre disponibilité pour toute nouvelle forme de collaboration dans l'avenir.

Norman Ryan, Directeur,
Service de la Recherche
Ministère de l'Education.

TABLE DES MATIERES

		Page
I-	L'ADOLESCENT... ET SON APPRENTISSAGE	1
1.	A la découverte de la terre à partir du Québec- Ecole Benjamin-de-Montigny.	3
2.	Apprentissage gradué en utilisation du patron commercial - Ecole Benjamin-de-Montigny.	6
3.	Apprentissage multi-média en civilisation québécoise - Ecole Benjamin-de-Montigny.	9
4.	Enseignement individualisé - Ecole Eulalie-Durocher.	17
5.	Georges-Vanier, Ecole-réseau de l'Université de Montréal - Polyvalente Georges-Vanier.	21
6.	Guide d'apprentissage en économie et vie familiale - 495-511 - Ecole Joseph-François-Perreault.	24
7.	Rendement scolaire et évaluation - Polyvalente Louis-Riel.	29
II.	L'ADOLESCENT... ET SA FORMATION PERSONNELLE	33
1.	"Co-éducateurs de la foi" - Ecole Louis-Joseph-Papineau.	35
2.	Dynamique d'une méthodologie de la recherche et d'animation de la bibliothèque - Polyvalente Georges-Vanier.	40
3.	Embellissement de l'école paysage-environnement - Polyvalente Georges-Vanier.	42
4.	Service de location d'équipement et d'entretien de skis - Polyvalente Georges-Vanier.	45

5. Visites éducatives en économie familiale - Polyvalente Louis-Joseph-Papineau. 47

III. L'ADOLESCENT... ET SA FORMATION PROFESSIONNELLE 51

1. Encadrement académique du secteur professionnel - Polyvalente Georges-Vanier. 53

2. "Jardins communautaires" - Polyvalente Georges-Vanier. 57

3. Méthode d'apprentissage en initiation au droit-440-511 - Polyvalente Charles-Lemoyne. 62

4. Méthode progressive d'apprentissage en couture et habillement - Polyvalente Père-Marquette. 69

-I- L'ADOLESCENT... ET SON APPRENTISSAGE

La pédagogie moderne a mis l'accent sur l'apprentissage plutôt que sur l'enseignement, l'apprentissage étant dynamique et actif, par rapport à l'enseignement où l'élève est plus passif.

Dans cette nouvelle approche, l'élève est donc mis en situation d'assumer la responsabilité de son apprentissage. Pour y arriver, toute une méthodologie est élaborée qui facilite à la fois l'acquisition des connaissances et leur intégration dans des structures de comportement.

L'aspect "rythme d'apprentissage" de chaque élève prend, dès lors, une importance de tout premier plan, ce qui amène l'enseignant à préparer des plans d'études et des méthodologies d'apprentissage qui tiennent compte de ces données.

Les enseignants se soumettent également à des études et des expériences avec les universités afin qu'elles les aident à déceler les besoins du milieu et à leur donner les outils qui permettent d'y répondre toujours dans la perspective d'améliorer les moyens et les conditions d'apprentissage de l'adolescent.

D'autre part, s'il est intéressant de créer des conditions favorables à l'apprentissage de l'élève, il n'est pas moins important de mettre en place des stratégies d'évaluation du rendement scolaire.

C'est le défi qu'ont tenté de relever les innovateurs qui ont élaboré des projets en ce sens et dont on pourra prendre connaissance dans les pages qui suivent.

"Heureux l'enfant qui trouve, à chaque étape du chemin, l'éducateur capable de lui faire acquérir, par degrés, la force et l'élan nécessaire à l'accomplissement de son destin d'homme."

Maurice Debesse

A LA DECOUVERTE DE LA TERRE A PARTIR DU QUEBEC

ENDROIT	: Ecole Benjamin-de-Montigny, Région Nord, Commission des Ecoles catholiques de Montréal
DESCRIPTION SOMMAIRE	: Dans cette expérience, la responsable propose une démarche méthodique pour l'enseignement du prode Géographie 110.
RESPONSABLE	: Thérèse Fabi, professeur de Géographie et d'Histoire.

PRINCIPAUX ELEMENTS DU PROJET.

1. Objectifs poursuivis:

- ouvrir l'enfant aux réalités géographiques en partant de l'espace de l'enfant;
- apprendre à l'élève à apprendre par lui-même et selon son rythme;
- initier l'élève à la recherche;
- développer le sens de la responsabilité chez l'enfant en lui faisant assumer son propre apprentissage.

2. Fonctionnement du projet.

Afin de traiter le programme, le contenu a été réparti comme suit:

- L'espace que j'occupe;
- Histoire de ma planète;
- La terre et les hommes;
- L'homme en relation avec son milieu

- L'homme découvre l'univers (sa planète, le cosmos).

Le cours est centré sur la recherche personnelle. Cependant, l'élève est assisté dans sa recherche par:

- la présentation de la recherche, méthode de travail et mode de fonctionnement;
- le cours-synthèse, une période par semaine;
- l'étude intégrée, une période par semaine;
- les travaux pratiques, une période par semaine;
- les jeux éducatifs, une période par semaine;
- le visionnement de films ou diapositives et le contrôle-synthèse, une période par semaine.

CHEMINEMENT DU PROJET : La méthode de travail a été implantée en 1970-71. Chaque année, des ajouts et modifications sont faits sur le plan du contenu afin de la tenir à jour.

CLIENTELE : Une moyenne de trois cent élèves par année travaillent avec cette méthode depuis son implantation.

EVALUATION : L'évaluation se fait d'une façon presque continue puisque chaque semaine un contrôle permet de vérifier dans quelle mesure les apprentissages ont été intégrés. Les jeux éducatifs sont également un moyen de vérification et un contrôle-synthèse à la fin de chacune des parties du programme permet également de mesurer le chemin parcouru.

Périodiquement, au moment de la remise des bulletins, les élèves sont appelés à s'auto-évaluer et à motiver leur appréciation devant toute la classe.

Ces remises en question périodiques sont utiles tant sur le plan intellectuel que sur le plan socio-affectif.

RESULTATS : La variété des activités dans la démarche d'apprentissage, le climat dans lequel elles se déroulent favorisent le progrès des élèves qui, parfois, trouvent trop courtes les périodes qu'on y consacre.

De plus, l'acquisition d'habitudes de travail intellectuel et d'auto-gestion constituent des éléments très formateurs.

PUBLICATIONS: On peut se procurer aux Publications Julienne Inc. les documents suivants:

- A la découverte de la terre à partir du Québec - guide méthodologique;
- A la découverte de la terre à partir du Québec - cahier de travaux pratiques.
- A la découverte de la terre à partir du Québec - manuel de l'élève 390 p. (illustrations en couleurs).
- A la découverte de la terre à partir du Québec - jeu de contrôle et d'apprentissage (353 cartes).

APPRENTISSAGE GRADUE EN UTILISATION DU PATRON COMMERCIAL

ENDROIT : Ecole Benjamin-de-Montigny, région Nord, Commission des Ecoles catholiques de Montréal

DESCRIPTION SOMMAIRE : Dans ce projet, l'étude du patron commercial est proposée sous forme d'enseignement programmé, ce qui laisse à l'élève beaucoup d'autonomie et lui permet de découvrir lui-même les notions de base dans le cadre du programme Economie familiale et habillement 495-200.

RESPONSABLE : Marielle Carette-Milot

PRINCIPAUX ELEMENTS DU PROJET.

1. Objectifs poursuivis.

1.1 Objectif général:

- vérifier une hypothèse de travail en enseignement programmé.

1.2 Objectifs particuliers:

- appliquer les données de l'enseignement programmé à l'étude du patron commercial;
- apprendre graduellement le langage du patron.

1.3 Objectif terminal:

- rendre l'élève capable de couper un vêtement à partir du patron commercial.

2. Fonctionnement du projet.

Le projet s'est déroulé en deux temps:

Premier: élaboration de l'hypothèse;
Deuxième: expérimentation.

C'est cette deuxième phase du projet qui nous intéresse particulièrement. Pour sa réalisation, on a assisté au déroulement des activités suivantes:

- établissement d'un cahier de travail pour chaque élève à partir des connaissances et des habiletés requises;
- choix d'un groupe d'élèves qui acceptent de vivre l'expérience;
- aménagement du laboratoire "Economie familiale et habillement", de façon à faciliter la forme d'apprentissage proposée;
- établissement et transmission de consignes sur le fonctionnement du projet;
- déroulement de l'activité "apprentissage gradué en utilisation du patron commercial".

DUREE DU PROJET : Le projet a été expérimenté à raison de dix périodes pendant l'année scolaire 1977-1978.

CLIENTELE : 17 élèves de Secondaire I.

RESSOURCES : Collaboration du Service de polycopie de l'école Calixa-Lavallée pour la préparation des cahiers de travail.

EVALUATION : Comme il s'agit de l'expérimentation d'une hypothèse de travail formulée lors d'un cours en enseignement programmé à l'Université, il va sans dire que le projet fut d'autant plus intéressant.

Cependant, dans l'ensemble, même si l'hypothèse était attirante, l'expérience n'a peut-être pas donné les résultats espérés en raison des difficultés suivantes:

- manque de maturité des élèves;
- insécurité du professeur par rapport à cette formule d'enseignement;
- incapacité pour d'aussi jeunes élèves de travailler avec la formule d'enseignement programmé.

Malgré ces inconvénients, les élèves qui ont fourni leurs commentaires après l'expérience sont assez élogieux.

La formule est intéressante; elle est à retenir et la responsable souhaite qu'elle soit reprise avec des groupes d'élèves plus âgés.

APPRENTISSAGE MULTI-MEDIA EN CIVILISATION QUEBECOISE

ENDROIT : Ecole Benjamin-Montigny, Région Nord
Commission des Ecoles catholiques
de Montréal

DESCRIPTION SOMMAIRE : Pour présenter le programme d'histoire 210 à ses élèves, l'auteur, Thérèse Fabi, a développé une méthodologie de travail basée et centrée sur l'élève. Grâce à cette méthodologie, l'élève fait lui-même son propre apprentissage.

Il apprend à se situer dans le temps, à établir des rapports avec les civilisations anciennes et à découvrir le Québec d'hier et d'aujourd'hui, par des moyens qui font appel tant à son imagination qu'à sa mémoire, à son jugement et à son sens critique.

PRINCIPAUX ELEMENTS DU PROJET.

1. Principes de base qui sous-tendent le projet:

- Le besoin de variété de l'enfant, ses capacités d'apprentissage par le jeu, ses possibilités d'assimilation par le concret doivent être exploités pour une meilleure appréhension de la réalité historique.

- Pour bien comprendre le monde dans lequel il évolue, l'enfant doit connaître ce qu'il était hier et les raisons qui l'ont fait devenir ce qu'il est.

- Diverses approches, tantôt synthétiques, tantôt analytiques doivent être utilisées pour initier l'élève à la méthode historique.

- Le sentiment d'appartenance à son pays ne peut se développer que par identification et comparaisons.

2. Objectifs poursuivis:

- répondre aux besoins de l'enfant de onze à treize ans sur les plans: variété, visualisation, apprentissage par manipulation;

- éveiller chez l'enfant le sentiment d'appartenance et la curiosité;

- développer chez l'enfant la connaissance multi-dimensionnelle de son pays;

- permettre à l'enfant de pouvoir établir des parallèles entre les civilisations d'hier et d'aujourd'hui, d'ici et d'ailleurs, à partir de l'histoire de son pays.

3. Fonctionnement du projet.

3.1 Interprétation du contenu du programme selon la chronologie et la méthode suivantes:

- Moi et l'histoire des miens:

. autobiographie de l'enfant; chacun retrace son histoire à partir de documents illustrant des faits et gestes de sa vie.

- Histoire de ma région (le Québec):

. chacun apprend par diverses approches, tantôt synthétiques, tantôt analytiques, l'histoire du Québec afin de pouvoir établir constamment des parallèles entre sa civilisation et celle des autres; entre les civilisations d'ici et d'ailleurs, d'hier et d'aujourd'hui.

- Le Québec aujourd'hui:

. A partir de la route des colonisateurs (voies d'eau), il s'agit de réaliser ce qu'est devenu le Québec trois cents ans après.

A cette fin, les responsables ont monté les cinq diaporamas suivants avec toujours, en fond de scène, des rappels historiques régionaux: constructions ou reconstitutions d'époque, glanes dans les musées, etc.

- Le Chemin du Roy (vingt cinq minutes) Montréal à Québec par Trois-Rivières
- La Gaspésie (vingt minutes)
- La Côte Nord (cinquante minutes)
- La Mauricie - Le Saguenay - Lac St-Jean (trente minutes)
- Le Nord-Ouest (L'Abitibi)

- Histoire de l'homme:

. des débuts à l'écriture: la préhistoire:

- homo-erectus au paléclithique inférieur
- homme de Néanderthal au paléolithique moyen
- homme de Cro-Magnon au paléolithique supérieur
- homme du Mésolitique
- homme du Néolithique

. l'Antiquité:

- la civilisation égyptienne
- les civilisation du Proche Orient et du Moyen Orient

  . Mésopotamie
  . Mèdes et Perses
  . Phénicie
  . Israël
  . Lydie
  . Hittites

- les civilisations crétoise et grecque
- la civilisation romaine

. Le Moyen Age:

- l'Empire romain d'Occident
- l'Empire romain d'Orient

3.2 Démarche d'apprentissage:

La démarche d'apprentissage a été conçue en fonction des principes de base qui sous-tendent l'expérience et en fonction des objectifs qu'on veut atteindre c'est-à-dire, d'une part, mettre l'élève en contact avec des situations d'apprentissage variées et, d'autre part, initier l'élève à une méthode de travail et de recherche rigoureuse

A cette fin, se déroulant sur un horaire de cinq jours, la démarche se présente comme suit: (page 14)

CLIENTELE : trois cents élèves de Secondaire I et II, garçon et filles de onze à treize ans tant pour les années 1976-1977 que 1977-1978.

CHEMINEMENT DU PROJET : C'est au cours de l'année 1976-1977 que Thérèse Fabi décida, afin d'intégrer l'enseignement de l'histoire du Québec prévu au programme 210, de concevoir une méthode de travail permettant d'atteindre les objectifs déjà cités.

Etant donné qu'on ne pouvait consacrer que dix semaines à la "civilisation québécoise" il fallait trouver des moyens variés qui permettent aux enfants d'assimiler le contenu du programme.

Les responsables Thérèse Fabi et Pierrette Leblanc se mirent à l'oeuvre.

Pour élaborer le panorama qu'elles voulaient voir se dérouler devant les enfants, elles relirent d'abord l'"Histoire du Canada français" du chanoine Lionel Groulx pour en faire un document-synthèse de vingt quatre pages à l'intention des élèves. Illustré de cartes, de graphiques "hors-textes", qui seront utilisés pour les T.P. (travaux pratiques), c'est un véritable outil pédagogique.

En recevant son cahier, l'élève est également muni de feuilles spéciales qui lui permettront de créer une bande dessinée

sur l'Histoire du Québec... dans ses grandes lignes. Un scénario de vingt-neuf séquences lui étant également remis, il n'aura plus qu'à les illustrer de vingt-neuf images.

Afin de l'inciter à apprendre, on lui remet également un questionnaire de 128 questions et réponses. Des compétitions sont ensuite organisées entre équipes et classes afin de stimuler et de motiver les élèves. Enfin, les diaporamas sont projetés aux élèves.

La partie du programme qui traite du "Québec hier" a été élaborée et expérimentée en cours d'année 1976-1977, tandis que la deuxième partie qui traite du "Québec d'aujourd'hui" a été expérimentée au cours de la présente année scolaire.

ATTITUDES RENCONTREES : Afin d'évaluer le degré de satisfaction des élèves soumis à "l'apprentissage multi-média en civilisation québécoise", un questionnaire, sondage a été remis en 1976-1977 afin de déterminer la valeur et la popularité des moyens d'apprentissage. Les résultats sont très positifs: 93.7% des étudiants ont aimé étudier l'Histoire du Québec; 82.3% sont satisfaits de la façon dont elle leur a été présentée. Voici en détails, l'évaluation de chacun des moyens utilisés:

- Travaux pratiques	83.4%	se disent satisfaits
- Compétition	84%	" " "
- Diaporama	92.3%	" " "
- Bandes dessinées	59.5%	" " "
- Etude	68.5%	" " "
- Document-synthèse	68.5%	" " "

La plupart, dans une proportion de 88.9%, suggèrent de refaire l'expérience avec d'autres élèves.

Il faut dire que la méthode est exigeante et que si ce n'était de la ferveur des responsables, on ne retrouverait sans doute pas le même enthousiasme chez les élèves qui sont captivés par la variété des situations d'apprentissage qui leur sont présentées.

JOUR 1	JOUR 2	JOUR 3	JOUR 4	JOUR 5
Panorama de la matière à couvrir	Visualisation et concrétisation des données théoriques présentées la veille	Etude et assimilation des connaissances à acquérir	Création de bandes dessinées (29 séquences) ou de personnages historiques	Compétition Jeux de cartes
Synthèse par tableaux synoptiques, cours magistraux ou autres	Analyse Travaux pratiques: . jeux d'association . manipulation	Compréhension	Application des notions acquises à la création de situations ou de personnages historiques	Evaluation
OBJECTIF Présenter à l'élève l'idée d'ensemble de la matière à couvrir	OBJECTIF Concrétiser et visualiser les notions théoriques vues au préable.	OBJECTIF Assimiler les connaissances tout en formant certaines facultés: . attention . concentration . mémoire	OBJECTIF Approfondir les connaissances acquises en recréant son histoire.	OBJECTIF Evaluer de façon détendue et amusante les notions acquises.
20% du temps	20% du temps	20% du temps	20% du temps	20% du temps

EVALUATION : Deux outils sont utilisés pour mesurer les connaissances requises:

1) les fiches de points enregistrés lors des quatre compétitions inter-classes;

2) le questionnaire traditionnel final de cent questions.

Résultats: quatre compétitions:

- 69 des 131 élèves ont une note égale ou supérieure à 70% (52.6% des élèves);
- 37 élèves ont entre 50 et 69% (28.2% des élèves);
- 25 élèves (19%) ont entre 20 et 49% .

Contrôle final:

- 113 des 156 élèves (70.6%) ont une note égale ou supérieure à 70%;
- 36 élèves (23%) obtiennent entre 50% et 69%;
- 10 élèves (6.4%) échouent avec de 23% à 44%.

PUBLICATION : Les documents sont déposés chez "Editions Julienne" et paraîtront fin 1979. Voici la liste du matériel qu'on y trouvera:

1) cahier culturel "Québec, hier et aujourd'hui" (environ 200 pages, illustré en noir et blanc)

2) guide méthodologique

3) jeu de contrôle et d'apprentissage

4) tableau des Institutions politiques

5) diaporama "Québec d'hier" comprenant 169 diapositives

dont des dessins d'enfants de douze et treize ans

6) diaporama "Québec d'aujourd'hui" comprenant de 200 à 300 diapositives préparées par les deux responsables lors de leurs voyages exploratoires.

Pour tout renseignement complémentaire, communiquer avec:

Pierrette Le Blanc
Ecole Bemjamin de Montigny
4081, rue Monselet,
Montréal Nord
H1H 2O6
Tél.: 514-321-6830

"Et toute la pédagogie de l'histoire consiste à mettre l'élève à même, autant que possible, d'entreprendre sa propre démarche historique, de l'effectuer du mieux qu'il peut, d'en tirer autant que possible tous les fruits possibles."

Lefevbre, André, L'histoire nationale au Secondaire, dans Revue des Sciences de l'Education, Vol. III, no 3, automne 1977

ENSEIGNEMENT INDIVIVUALISE

ENDROIT	: Ecole Eulalie-Durocher, Région Est Commission des Ecoles catholiques de Montréal
DESCRIPTION SOMMAIRE	: Dans ce projet, on a développé des méthodes de travail centrées sur l'enseignement individualisé de façon à sensibiliser et à intéresser l'élève à son propre apprentissage
RESPONSABLES	: Les chefs de groupe animent et coordonnent le projet en collaboration avec Mme Ghislaine Ménard-Bouchet, responsable de la pédagogie.

PRINCIPAUX ELEMENTS DU PROJET.

1. Problèmes auxquels le projet veut remédier:

- absentéisme;
- manque d'intérêt chez les élèves;
- agressivité des élèves et difficultés d'ordre disciplinaire.

2. Objectifs poursuivis:

- permettre à l'élève de se prendre en charge;
- permettre à chaque élève de faire ses apprentissages selon son propre rythme;
- empêcher les élèves plus lents de retarder les autres;
- permettre à chaque élève de faire sa propre récupération au retour d'une absence.

3. Fonctionnement du projet.

L'expérience fonctionne avec possibilité d'horaires flexibles. La distribution des tâches à l'intérieur d'un groupe de professeurs se fait également d'une façon très souple et on a établi des classes-ateliers en français avec des nombres mobiles d'élèves.

L'enseignement individualisé se fait au moyen de fiches graduées, de contrats de travail négociés entre professeurs et élèves, centres d'intérêt, etc.

Non entièrement généralisée au niveau de toutes les classes et matières à l'horaire, la méthode englobe cependant de plus en plus de niveaux et de secteurs chaque année, au fur et à mesure de son évolution.

Pour l'instant, les matières qui ont adopté le système d'enseignement individualisé sont les suivantes:

- Français en sec. I et sec. II
- Mathématiques en sec. I, sec. II et sec. III
- Economie familiale:

. programme 495-120: Economie familiale et habillement
. programme 495-420: Economie familiale et logement

- Géographie en sec. I et sec. III
- Anglais, insertion cette année en sec. I.

Bref, on s'est fixé comme objectif de tendre progressivement à la généralisation de la méthode à tous les niveaux et dans toutes les disciplines de l'enseignement.

4. Cheminement du projet:

Initié il y a trois ans, c'est-à-dire en 1974, le projet se poursuit depuis et gagne chaque année de nouveaux adeptes chez les professeurs.

RESSOURCES UTILISEES : Le projet bénéficie d'un budget supplémentaire spécial de $100.00 pour l'achat de matériel ou manuels.

Sur le plan humain, un conseiller pédagogique des disciplines au programme apporte son concours, de même que la conseillère en fréquentation scolaire.

CLIENTELE : Toute l'école, environ 650 élèves, bénéficie de la formule d'enseignement individualisé.

EVALUATION : L'élève est soumis à des tests de progrès avec auto-correction et approbation des professeurs de même qu'à des examens normatifs.

Au tout début, on leur remet une feuille de route qui leur indiquera: le point où l'élève doit se rendre - le point où il est rendu. - Le seuil d'arrivée est communiqué aux parents à intervalles réguliers, c'est-à-dire toutes les trois ou quatre semaines.

RESULTATS DE L'EXPERIENCE : Les élèves sont motivés par cette formule de travail qui, tout en leur fournissant un certain encadrement, leur permet beaucoup d'autonomie.

On note également, par voie de conséquence, moins de problèmes de discipline.

Bref, ces résultats mesurés d'une façon systématique sont les plus notables, mais il reste que la retombée la plus valable reste la prise en charge de l'apprentissage par l'élève avec le concours et l'aide de l'équipe de professeurs.

N.B. Après trois années de travail en ce sens, l'orientation du projet commençait à peine à se dessiner et prendre racine, lorsque la décision des commissaires de changer la vocation de l'école pour la prochaine année scolaire a malheureusement mis fin à cette démarche pédagogique.

"Le développement maximum de la personnalité est impossible sans méthodes de travail. La culture que nous sert la vie (média) est une culture dispersée, la "culture mosaïque", selon la formule expressive et imagée du sociologue Moles. Il s'agit, grâce à des méthodes fermes et sûres, de passer de cette culture dispersée à une culture structurée, puis à une culture intégrée, c'est-à-dire dont nous puissions, à notre gré, mobiliser les éléments pour les reconstruire selon nos besoins et les diverses circonstances, à n'importe quel moment."

De Gisors, Hélène, Des conseils méthodologiques, pourquoi, comment, dans Education et développement, no 126, juin 1978

GEORGES-VANIER, ECOLE-RESEAU DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL

ENDROIT : Polyvalente Georges-Vanier, Région Centre, Commission des Ecoles catholiques de Montréal

DESCRIPTION SOMMAIRE: Afin de répondre aux besoins du milieu, l'Université de Montréal a décentralisé son enseignement et établi des écoles-réseaux. Georges-Vanier est un de ces centres, ce qui permet une expérimentation sur place des théories et recherches en cours.

RESPONSABLE: Jean-Pierre Drolet, directeur-adjoint, du secteur occupationnel avec la collaboration de: Danièle Larinie, coordonnatrice du réseau, Georgette Goupil, animatrice, Jean-Louis Pflieger, animateur

PRINCIPAUX ELEMENTS DU PROJET.

1. Objectifs poursuivis:

- rapprocher l'Université du milieu de vie de la clientèle-cible;
- permettre l'expérimentation, soit en laboratoires ou en stages sur la clientèle-cible;
- démythifier l'Université;
- faciliter l'accès aux locaux et l'expérimentation de recherches ou projets.

2. Fonctionnement du projet.

Environ 75 enseignants fréquentent l'année durant, de 17 heures à 20 heures, les programmes et cours de l'Université de

Montréal dans les locaux de la polyvalente Georges-Vanier et ce, dans le cadre du bacalauréat en orthopédagogie, dont sept enseignants de la polyvalente même.

Etant donné que la polyvalente regroupe une clientèle d'environ deux cents enfants débiles légers ou d'enfants présentant des troubles d'apprentissage, elle constitue un milieu favorable à l'expérimentation.

3. Cheminement du projet:

Le projet d'établissement d'écoles-réseaux a démarré en 1974-1975 à la C.E.C.M. au Centre St-Pierre-Apôtre et au Centre Baril.

En 1976-1977, la polyvalente Georges-Vanier prenait la relève et l'expérience se poursuit depuis, ainsi qu'au centre Baril.

RESSOURCES : C'est le comité de réseau qui administre l'expérience dont la gestion pédagogique et financière relève entièrement de l'Université de Montréal. Jean-Pierre Drolet participe à toutes les rencontres du comité de réseau, ce qui facilite la communication et stimule la participation.

RESULTATS : Etant donné que des enseignants de la polyvalente fréquentent l'école-réseau, les retombées pédagogiques de cette affiliation sont des plus intéressantes. Ainsi, elle permet notamment aux enseignants d'intégrer cette formation qu'ils reçoivent en cours d'emploi. Elle a permis également aux étudiants - maîtres de s'impliquer dans des projets d'expérimentation. Ceux de la polyvalente Georges-Vanier se sont intéressés, notamment:

- au conditionnement opérant
- à la motivation
- à la mise sur pied d'un programme de Sciences.
- à la mini-calculatrice à l'occupationnel

L'expérience est également un élément de stimulation pour toute l'équipe d'enseignants de l'école qui s'attache davantage à définir les vrais besoins des élèves et à trouver et à expérimenter les meilleurs moyens d'y répondre.

GUIDE D'APPRENTISSAGE EN ECONOMIE ET VIE FAMILIALE - 495-511

ENDROIT : Ecole Joseph-François-Perreault, Région Centre, Commission des Ecoles catholiques de Montréal

DESCRIPTION SOMMAIRE : Dans cette initiative, la responsable a développé le contenu du programme "Economie et vie familiale" sous forme d'unités de travail correspondant aux 15 sous-concepts du programme. Chaque unité contient une certaine documentation de même qu'un certain nombre d'activités d'apprentissage: questionnaires, etc. et une liste bibliographique indiquant à l'élève la source des références qu'il peut consulter pour approfondir ses connaissances.

RESPONSABLE : Jacqueline Darche, professeur d'Economie familiale.

PRINCIPAUX ELEMENTS DU PROJET.

1. Objectifs poursuivis:

- développer le sens de la motivation chez l'élève;
- permettre à l'élève d'assumer la responsabilité de son propre apprentissage;
- développer le sens de la responsabilité de l'élève en faisant assumer à l'élève la planification du temps qu'il doit consacrer à l'acquisition des connaissances;
- apprendre à l'élève à respecter un échéancier;
- apprendre à l'élève à travailler dans un cadre de travail défini, selon son propre rythme.

2. Fonctionnement de l'activité.

Ce guide d'apprentissage permet d'atteindre les objectifs de l'enseignement individualisé puisque conçu en ce sens; chaque élève peut travailler selon son rythme.

Au début de chaque session, la responsable sensibilise les élèves à la méthode de travail utilisée. Les élèves sont ensuite invités à établir leur cadre de travail et leur tâche sous forme de contrats ou tout autre moyen qui leur convient et à respecter l'échéancier établi pour le groupe.

Chaque unité de travail contient des textes et des exercices obligatoires et des exercices bonis.

L'élève doit lire les textes et répondre aux questionnaires. A l'aide de corrigés, il peut vérifier son degré de compréhension et rectifier ses erreurs. Il est ensuite invité à approfondir ses connaissances par des périodes d'étude, après quoi, il sera soumis à des tests d'évaluation.

Exercices et points bonis

Chaque unité contient une liste de lectures suggérées. L'élève qui en fait un résumé valable (minimum une demi-page) peut obtenir des points bonis (maximum trois par résumé). Ces points bonis viendront s'ajouter au total des notes obtenues à la fin de chaque test d'évaluation. Cependant, en aucun cas, ces notes ne devront excéder de 10% l'ensemble des notes obtenues pour les tests.

3. Cheminement du projet.

C'est à partir de 1974-1975 que la responsable commença à élaborer le développement du contenu du programme sous forme de fiches dans le cadre de l'enseignement individualisé. A cette époque, six à sept documents furent préparés; au fur et à mesure qu'un document était prêt, il était tout de suite expérimenté avec alternance de cours traditionnels.

En 1975-1976, tous les cahiers de contenu du programme étaient terminés et expérimentés.

En raison de modifications du programme, les unités sont complètement refondues et en 1977-1978, le découpage du contenu est fait en fonction du nombre de notions (18). Ce travail n'est pas complètement terminé.

CLIENTELE : Environ cent vingt élèves de Secondaire III de voix allégée, régulière et enrichie inscrits au programme 495-511.

EVALUATION : Chaque notion du programme fait l'objet d'une évaluation (contrôle de l'apprentissage).

De plus, un examen-synthèse est préparé et soumis à l'élève après chacun des sous-concepts et concepts.

Dossiers

Afin de contrôler totalement la qualité de l'apprentissage des élèves, la responsable ouvre un dossier à chaque élève qui démontre une connaissance insuffisante de la matière lors d'un test et lui fait signer une formule qui constitue un avertissement écrit. Cette formule sera détruite si l'élève réussit un test, après reprise.

Après trois échecs ou avertissements écrits, la responsable envoie une lettre aux parents pour le leur signaler.

Ces documents constituent un atout précieux parce qu'ils permettent également à la responsable de justifier un refus de présenter un élève aux examens du Ministère, parce que trop faible.

Si les parents sont tenus au courant des échecs de leurs enfants, ils sont également prévenus de leur succès par une lettre de félicitations.

RESULTATS : Les résultats d'un apprentissage à l'autonomie par contrats ou enseignement individualisé sont difficilement mesurables.

D'autre part, il faut également tenir compte que les élèves qui s'inscrivent en Secondaire III à un cours portant sur des unités de Secondaire V manquent parfois de maturité. Cependant, les résultats de la méthode sont tellement encourageants que la responsable ne voudrait pour rien au monde enseigner sous forme traditionnelle.

PUBLICATIONS : Le guide d'apprentissage n'est pas publié dans sa version définitive. Cependant, on peut obtenir des renseignements en communiquant avec l'auteur:

Jacqueline Darche
Ecole Joseph-François-Perreault
7450, rue François-Perreault
Montréal - tél.: 514-729-6341

"L'évaluation est globale lorsqu'elle considère plusieurs aspects du développement de la personne. Elle devrait ainsi considérer le rendement scolaire, le fonctionnement intellectuel et certains aspects du développement physique et socio-émotif. L'évaluation est continue lorsqu'elle considère non pas le résultat d'une seule mesure mais plutôt d'un ensemble cohérent de mesures établies pendant la scolarité de l'élève."

M.E.Q., L'évaluation, dans Les Instruments d'évaluation, Série mesure et évaluation, Service géral des moyens d'enseignement, Mesure et Moyens d'adaptation scolaire, 1975

RENDEMENT SCOLAIRE ET EVALUATION

ENDROIT	: Polyvalente Louis-Riel, Région Est Commission des Ecoles catholiques de Montréal
DESCRIPTION SOMMAIRE	: Par cette initiative, les responsable ont établi une structure et fourni aux élèves et aux parents des instruments qui leur permettent de suivre, étape par étape, leur apprentissage et de mesurer le chemin parcouru.
RESPONSABLES	: M. Marc Sabourin, directeur adjoint, avec la collaboration des chefs de groupe et de l'équipe d'enseignants de l'école.

PRINCIPAUX ELEMENTS DU PROJET.

1. Objectifs poursuivis:

- déterminer le contenu de la matière à mesurer et le répartir selon les diverses étapes de l'année scolaire;
- communiquer aux parents et aux élèves le programme d'études de chaque matière pour chaque étape;
- faire participer les parents à l'apprentissage de leurs enfants;
- permettre à l'élève de se rendre responsable de son apprentissage;
- vérifier, par des examens périodiques, le rendement de l'élève.

2. Fonctionnement du projet.

Le projet comporte plusieurs facettes. Tout d'abord:

2.1 le programme d'études de l'étape:

Afin d'aider les élèves dans leur apprentissage, chaque professeur a remis aux élèves, au début de chacune des quatre étapes de l'année, le programme d'études qu'il doit parcourir, et ce, dans chacune des matières. Cette répartition permet à l'élève de voir en synthèse-analyse et synthèse le contenu notionnel sur lequel il sera évalué. Cette répartition permet également aux parents de connaître le cheminement de leurs enfants tout au long de l'année donc, dans chacune des matières.

2.2 le bulletin provisoire:

Ce bulletin, préparé par l'école et distribué au début de l'année, c'est-à-dire les 17, 18 et 19 octobre 1977 visait plusieurs objectifs:

- permettre aux parents de prendre connaissance du rendement scolaire de leurs enfants avant qu'ils ne reçoivent le premier bulletin officiel;

- stimuler les élèves et leur permettre éventuellement de se réajuster;

- permettre aux professeurs de vérifier leur enseignement et de recevoir l'appui des parents.

Lors de la distribution du bulletin provisoire, les parents furent invités à venir rencontrer les professeurs de leurs enfants dans les termes suivants:

> "Avec cette lettre, vous recevez un bulletin provisoire qui vous renseigne sur le rendement scolaire de votre enfant. Bien sûr, cette note qui recouvre une période restreinte, soit du 12 septembre au 14 octobre

1977, représente un indice du rendement scolaire de votre enfant et n'a pas la même valeur que celle du bulletin officiel que vous recevrez à la fin de novembre. Cependant, ces résultats peuvent stimuler l'étudiant dans son travail ou lui permettre de faire son examen de conscience.

Les professeurs ont profité de ce bulletin pour convoquer quelques parents d'une façon particulière afin de remédier à certains problèmes. Cependant, même si vous n'avez pas reçu une invitation spéciale, mais ressentez le besoin d'échanger avec certains professeurs, vous êtes toujours les bienvenus".

2.3 Les "intras":

A la demande des chefs de groupe, des sessions d'évaluation de trois jours furent organisées en novembre, février, avril et juin afin de faire la synthèse du programme d'études de chaque étape.

Préparés par les professeurs, ces examens devaient répondre aux exigences suivantes:

- Le questionnaire unique comportera un minimum de cinquante pour cent des points attribués aux questions communes pour un même code de cours.

- chacune des équipes de matière décide de l'importance au bulletin: entre 25% et 35% des notes du bulletin.

- cet examen doit permettre la synthèse du programme de la période remis aux élèves.

3. Cheminement du projet.

Les "intras" et le bulletin provisoire avaient été institués à Louis-Riel dès l'ouverture de l'école en 1974. Cependant, les "intras" n'étaient pas réunis sous forme de session de trois jours aux quatre étapes, car les élèves

subissaitent un examen hebdomadaire le vendredi, à la dernière période, sur chaque matière à tour de rôle. Comme on l'a vu précédemment, la formule a été changée, cette année, à la demande des chefs de groupe.

Quant au programme de l'étape, ce n'est que depuis l'année 1977-1978 qu'il a été mis à l'essai. Il faut tenir compte de l'immense travail que représente cette répartition du contenu pour chacune des matières. Le travail d'équipe des chefs de groupe a permis cette réalisation.

RESSOURCES UTILISEES : L'équipe de direction, les chefs de groupe et toute l'équipe d'enseignants de l'école ont permis la mise sur pied de cette formule d'évaluation du rendement scolaire.

CLIENTELE : Environ 1580 élèves de Secondaire I à V inclusivement.

EVALUATION : Chaque enseignant était responsable de l'analyse des résultats de chaque session d'"intras".

Une partie de chaque interétape de l'année a également été consacrée à l'évaluation.

RESULTATS : La formule d'évaluation du rendement scolaire telle que mise sur pied à Louis-Riel a apporté des résultats tangibles et positifs.

L'établissement du programme d'études a permis de concrétiser le contenu des matières. D'autre part, toutes les facettes de la formule d'évaluation ont favorisé le travail d'équipe et permis des échanges entre les enseignants.

Quant aux élèves et aux parents, il paraît évident que, pour les uns comme pour les autres, la formule, en plus d'être sécurisante, est extrêmement stimulante et a permis d'atteindre les objectifs visés.

-II- L'ADOLESCENT... ET SA FORMATION PERSONNELLE

En plus d'apprendre à apprendre, l'adolescent doit acquérir à l'école des éléments qui lui permettent de découvrir sa personnalité ainsi que le monde qui l'entoure, à commencer par sa famille et son environnement immédiat.

Il doit également inventorier les ressources du milieu et apprendre à les utiliser de façon à répondre à ses besoins et parvenir à un certain épanouissement.

Bon nombre de ressources se trouvent dans l'école et l'animation peut jouer une part importante pour que l'élève puisse apprendre à s'en servir de même qu'à intégrer les apprentissages qu'il fera à cette occasion.

Dans certains cas, toute la vie pédagogique de l'école peut être polarisée autour de ces ressources ou de thèmes visant à leur utilisation. Dans d'autres cas, il faudra aller chercher à l'extérieur de l'école, grâce à des stages ou des visites éducatives, des compléments d'information ou des expériences reliés directement à la vie quotidienne.

Les projets que l'on retrouve sous cette rubrique vont dans ce sens, ce qui témoigne du dynamisme et de l'ouverture de l'école.

"Dans un monde en perpétuelle évolution, l'éducation de la vie n'est jamais terminée: elle fait appel aux ressources présentes dans la personne même du baptisé, et qui ne demandent qu'à s'épanouir, et à celles de la communauté chrétienne, qui toutes deux sont en dialogue avec le monde."

Beaulac, Jules, Le Synode... et après, dans Relations, no 433, janvier 1978

"CO-EDUCATEURS DE LA FOI"

ENDROIT : Ecole Louis-Joseph-Papineau, Région Nord, Commission des Ecoles catholiques de Montréal

DESCRIPTION : L'originalité de ce projet réside dans une ouverture de l'école sur la vie paroissiale, plus précisément dans une collaboration paroisse-école, tant sur le plan catéchétique que pastoral.

RESPONSABLES : Les six professeurs d'enseignement religieux et l'animateur de pastorale.

INTERLOCUTEUR : Gilbert Pinet

PRINCIPAUX ELEMENTS DU PROJET.

1. Problème constatés:

- perceptions incomplètes, voire même presque inexactes parfois, que pouvaient avoir certains pasteurs quant à la qualité et au contenu de l'enseignement religieux et du travail pastoral accomplis à la polyvalente;

- ignorance beaucoup trop grande des catéchètes des diverses initiatives pastorales des paroisses environnantes, vis-à-vis des adolescents;

- déphasement entre l'école et la paroisse qui vivent hélas trop souvent comme deux solitudes parallèles.

2. Objectifs poursuivis:

- jeter les jalons d'une collaboration paroisse-école au plan pastoral et catéchétique;

- favoriser une meilleure cohésion et une meilleur continuité entre ce qui s'enseigne à l'école et les actions pastorales des paroisses auprès des jeunes;

- faire connaître aux pasteurs:

a) le contenu, les méthodes et les objectifs de l'enseignement religieux de Sec. I à V,

b) le programme d'animation pastorale projeté pour cette année (1977-1978);

- faire collaborer les curés des paroisses à la démarche catéchétique de recherche de certains élèves de secondaire V;

- identifier et explorer les besoins des paroisses vers lesquels on pourrait amener des élèves à s'engager;

- faire participer les pasteurs à titre de personnes-ressources à certaines activités en enseignement religieux ou en pastorale (ex.: célébration d'un baptême ou d'un mariage, etc.).

3. Fonctionnement du projet:

Bien que récent, ce projet a déjà franchi trois étapes dans son cheminement:

Première étape : Inventaire des principales paroisses qui sont desservies par l'école. Premier contact personnel avec les curés des six paroisses concernées:

- Ste-Yvette
- Ste-Lucie
- Sts-Martyrs-Canadiens
- St-Antoine-Marie-Claret
- St-Bernardin-de-Sienne
- Notre-Dame-de-la-Merci.

Seconde étape :Rencontre pasteurs-catéchètes:

Réalisée lors de l'interétape de novembre 1977, cette rencontre a permis d'informer les prêtres du travail catéchétique et pastoral qui se fait à l'école et d'explorer ensemble des voies de collaboration possibles.

Troisième étape: Amorce de diverses formes de collaboration:

1. Suite à une demande expresse de leur part, une liste complète de tous les jeunes de leur paroisse fréquentant l'école fut expédiée aux curés.

2. Engagement de certains de ces élèves dans des projets paroissiaux (ex.: guignolée).

3. Réalisation à l'école d'un repas pascal avec la collaboration d'un prêtre de paroisse.

4. La collaboration école-paroisse a permis à la campagne "panier de Noël" de la polyvalente de profiter à des gens réellement dans le besoin dans deux paroisses environnantes.

5. Certains élèves se sentent plus à l'aise d'aller rencontrer un prêtre de paroisse pour réaliser des travaux ou des activités de recherche qu'ils poursuivent en enseignement religieux Sec.V.

6. Un prêtre de paroisse a accepté de venir à l'école célébrer une messe aux intentions des parents défunts de certains des élèves.

7. En fin d'année, un bilan des initiatives paroisse-école qu'aura engendrées ce projet, sera expédié à chacun des curés des paroisses concernées.

Ces étapes étant franchies, il sera plus facile l'an prochain de poursuivre et intensifier cette action.

DUREE : Ce projet fut mis en place à l'interétape de novembre 1977 et se poursuit depuis. Il n'y aura qu'à le relancer en septembre pour qu'il continue.

EVALUATION : Il est encore trop tôt pour évaluer d'une façon complète les résultats de ce projet. Cependant, on peut déjà constater certaines retombées.

Les jeunes sont plus à l'aise pour aller interviewer leur curé et ceux-ci ayant été informés, sont mieux placés pour répondre aux besoins de ces derniers.

D'autre part, lorsque la collaboration d'un prêtre est sollicitée, elle est accordée avec empressement.

Plusieurs pasteurs font même parvenir chaque semaine des copies de leur semainier pour mieux renseigner l'école sur ce qui ce passe chez eux.

Suite à ces rencontres, un curé a même cru bon de consacrer son homélie du dimanche pour expliquer à ses paroissiens l'intense travail pastoral et catéchétique qui se fait à la polyvalente.

Enfin, certains prêtres affirment être beaucoup mieux renseignés pour pouvoir répondre à certains détracteurs qui viendraient critiquer l'enseignement religieux ou l'action pastorale qui se fait à l'école.

L'année qui vient laisse entrevoir des piste de collaboration qui pourraient être riches et fécondes.

"La maîtrise du langage et de la lecture sont, en effet, interdépendantes."

- - - - - - - - - -

"Or, sans le support des mots, des notions, des schémas symboliques et abstraits de la langue, point de pensée formelle."

- - - - - - - - - -

"Le goût pour la lecture ne peut être acquis et maintenu que par le "plaisir" de la lecture."

Kédros, André, La lecture au secours du langage, dans l'éducation, no 341, 26 janvier 1978

DYNAMIQUE D'UNE METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE ET D'ANIMATION DE LA BIBLIOTHEQUE

ENDROIT : Polyvalente Georges-Vanier, Région Centre, Commission des Ecoles catholiques de Montréal

DESCRIPTION SOMMAIRE : Dans ce projet, on cherche à intégrer la bibliothèque à la vie pédagogique de l'école, de sorte qu'elle soit vraiment un centre de ressources et le pivot de toute l'action éducative.

RESPONSABLE : Marthe Legault, professeur-Bibliothécaire professionnelle

PRINCIPAUX ELEMENTS DU PROJET.

1. Objectifs poursuivis:

- polariser toute la vie pédagogique de l'école autour de la biliothèque comme centre de ressources;
- impliquer toute l'école dans l'utilisation d'un centre de ressources;
- créer des centres d'intérêt autour desquels viendront se greffer les projets éducatifs;
- faire acquérir aux élèves des méthodes de recherche et de travail intellectuel.

2. Fonctionnement du projet.

Voici la liste des activités originant de la bibliothèque qui tendent à atteindre les objectifs visés:

- planification en début d'année, conjointement avec les professeurs, des travaux de recherche qui seront soumis aux élèves durant l'année;

- initiation des usagers à l'utilisation d'une bibliothèque: projection d'un diaporama suivi d'un test d'observation et d'une visite guidée;

- lancement de concours littéraires ou artistiques;

- organisation de campagnes de lecture: "projet défi 10". Chaque élève est invité à lire et à commenter dix livres dans quelque domaine que ce soit oralement ou par un travail de recherche écrit;

- création de centres d'intérêt devant servir de supports pédagogiques;

- recherches bibliographiques pour faciliter la préparation de classe des enseignants et des travaux des élèves;

- intégration de services au secteur "orthopédagogie" à l'intérieur de la bibliothèque;

- centralisation du matériel audio-visuel à la bibliothèque, le tout couronné à la fin de l'année par une distribution de prix aux méritants (collaborateurs, élèves, etc.) Cette cérémonie d'appréciation des projets de la bibliothèque est intéressante, car, en plus du caractère gratifiant qu'elle comporte, elle constitue une forme d'auto-évaluation systématique qui permet, par la suite, de faire des réajustements.

Si on inclut les services de consultation et de fréquentation du secteur occupationnel (48 groupes), on peut réaliser l'importance du rôle joué par le centre de ressources et de son animatrice de même que la richesse de leur apport à la vie pédagogique de l'école.

EMBELLISSEMENT DE L'ECOLE PAYSAGE-ENVIRONNEMENT

ENDROIT : Polyvalente Georges-Vanier, Région Centre, Commission des Ecoles catholiques de Montréal

DESCRIPTION : L'expérience consiste à aménager à Georges-Vanier un environnement agréable tant à l'intérieur de l'école qu'à l'extérieur.

RESPONSABLES : M. Léonard Boulet, adjoint administratif avec la collaboration du comité des professeurs et des animateurs.

PRINCIPAUX ELEMENTS DU PROJET.

1. Objectifs poursuivis:

- créer un environnement pédagogique favorable à l'épanouissement de l'élève;
- développer chez l'élève un sentiment d'appartenance et le sens des responsabilités;
- apprendre à l'élève à respecter l'environnement;
- éviter le vandalisme.

2. Fonctionnement du projet.

Le responsable et le comité des professeurs-animateurs, lors de leur rencontre hebdomadaire, ont élaboré dès le début de l'année leur plan de travail pour l'année.

On a démarré avec une campagne civisme-écologie et lancé un concours d'aménagement paysager pour un coin spécifique des

jardins de l'école. Chaque classe était invitée à soumettre son projet. Les projets une fois terminés ont été soumis et, les meilleurs, retenus.

Il fallut ensuite faire la répartition des emplacements à aménager et laisser à chaque groupe l'initiative de son projet d'embellissement.

Il fallut également faire l'analyse du terrain et du sol afin de déterminer si les projets d'aménagement convenaient au type d'emplacement disponible.

Pour concrétiser les projets, il ne fallut pas moins que quatre-vingts verges de terre, mille plants d'arbustes et cinquante douzaines de fleurs annuelles.

On a également, en collaboration avec les Arts plastiques, fait la décoration du toisième étage de l'école: murales, fresques, installation de jardinières et plantes vertes pour chaque local, avec responsabilité de l'entretien des plantes.

DUREE DU PROJET : Le projet a démarré à l'automne 1976-1977 et se poursuit depuis. On espère, en 1978-1979, faire la décoration du deuxième étage et, à long terme, construire une serre qui alimenterait en plants ce projet et, également, une autre initiative de l'école, des "Jardins communautaires".

RESSOURCES UTILISEES : L'initiative est financée par le budget de l'école mais elle a reçu également la collaboration du Jardin botanique et de la ville de Montréal, tant sur le plan financier que sur le plan de l'expertise technique.

CLIENTELE : L'expérience touche environ trois cents à quatre cents élèves des classes régulières du Secondaire I à V.

RESULTATS : Les retombées éducatives de ce projet sont

certaines, mais difficilement mesurables. Cependant, on a pu noter une nette amélioration sur le plan du respect de la propriété.

Pour que l'expérience soit plus rentable, il faudrait obtenir un financement additionnel et laisser à l'école l'entière responsabilité de l'entretien du terrain et de l'équipement afin de permettre une véritable appropriation et prise en charge par les élèves de l'embellissement de leur école.

SERVICE DE LOCATION D'EQUIPEMENT ET D'ENTRETIEN DE SKIS

ENDROIT : Polyvalente Georges-Vanier, Région Centre, Commission des Ecoles catholiques de Montréal

DESCRIPTION SOMMAIRE : L'équipe des conseillers à la vie étudiante de la C.E.C.M., dans le cadre des activités sportives, a organisé un service de location d'équipement de skis. Ce centre de service est situé à l'école Georges-Vanier et administré par M. Léonard Boulet.

Ce service est offert à toutes les écoles du Territoire de la C.E.C.M. Un protocole de fonctionnement a été établi et les écoles peuvent se prévaloir du service selon les termes de l'entente: coûts, respect des délais, etc.

INNOVATEUR : Gilles Hébert, conseiller en activités de vie étudiante

RESPONSABLE : Léonard Boulet, adjoint-administratif à Georges-Vanier

DUREE DE L'ACTIVITE : L'expérience a débuté en 1976-1977 et se poursuit avec succès depuis cette période.

CLIENTELE : Toutes les écoles secondaires de la C.E.C.M.

EVALUATION : A en juger par les rapports déposés à la C.E.C.M. sur les activités du projet, on peut se rendre compte que le service répond à des besoins et qu'il a permis à nombre d'élèves de vivre des journées de plein air et de participer à des activités sportives dont ils n'auraient pas pu se prévaloir autrement.

"La préparation à la vie familiale et sociale suppose une ouverture sur la vie. Il est de plus en plus difficile de concevoir que la familiarisation avec les rouages essentiels de la vie économique, sociale et politique reste un superflu de seconde zone traité de manière académique."

Pitrou, Agnès, La famille dans la vie de tous les jours, Paris, Privat, 1972, 220 pages

VISITES EDUCATIVES EN ECONOMIE FAMILIALE

ENDROIT : Ecole Louis-Joseph-Papineau, Région Nord, Commission des Ecoles catholiques de Montréal

DESCRIPTION : En raison de la difficulté de faire acquérir des notions abstraites à de jeunes élèves qui ne sont pas plongés dans des situations de vie courante, la responsable a organisé des visites éducatives pour l'enseignement des thèmes "Economie et Vie familiale 495-411" et "Economie familiale et logement 495-441".

INNOVATRICE : Lorraine Bérubé-Rémillard

PRINCIPAUX ELEMENTS DU PROJET.

1. Objectifs poursuivis:

1.1 Objectifs généraux:

- mettre les élèves en contact avec la réalité;
- stimuler leur intérêt et leur motivation en les confrontant avec des situations de la vie courante.

1.2 Objectif particulier en "consommation":

- fournir aux élèves une information appropriée en consommation afin de les rendre autonomes.

1.3 Objectif particulier en "développement de l'enfant":

- observer des enfants sur place afin de vérifier leurs réactions et leurs attitudes en ce qui a trait au jeux.

1.4 Objectifs particuliers en "choix du logement":

- permettre aux élèves de suivre les étapes de la construction d'une maison;

- visiter différents types de logements en/ou/après construction: maison unifamiliale - multifamiliales - maisons mobiles.

1.5 Objectifs particuliers en "esthétique du logement" et choix des appareils ménagers:

- permettre aux élèves de comparer les prix des matériaux, appareils ménagers, meubles, etc., en fonction de leur qualité;

- préparer un dossier-répertoire à partir de la documentation remise par les maisons visitées avec insertion de notes personnelles (en fonction de l'intérêt et des besoins de chaque élève).

2. Fonctionnement du projet.

Afin d'atteindre les objectifs visés, la responsable a organisé les visites éducatives suivantes:

2.1 - en mise en marché
- publicité et choix des produits en fonction des besoins du consommateur—Eaton's Ville d'Anjou

. rencontres et informations de:

- gérant de sécurité
- responsable du crédit
- acheteur
- relationniste

2.2 - en comptabilité familiale
- gestion
- épargne—Caisse populaire du quartier

. rencontres et informations de:

- gérant
- assistant-gérant

2.3 - en observation d'enfants au jeu→maternelles et pouponnières du quartier

2.4 - en surveillance des étapes de construction d'une maison→visite de différents types de maison→BA Construction

2.5 - en esthétique-décoration
- choix et entretien des appareils ménagers→Eaton's Centre Ville

Chaque visite est faite sur la base d'une demi-journée. Tous les élèves fréquentant les cours sont invités à y participer.

Les parents sont mis au courant de la visite par une lettre qui leur est adressée à chaque occasion.

DUREE DU PROJET : Le projet a démarré il y a cinq ans. Chaque année, les visites se font en fonction des besoins des élèves.

RESSOURCES UTILISEES : Les organismes consultés fournissent gracieusement leurs services.

Les autobus pour les déplacements sont loués et financés par le budget "activités de l'école".

EVALUATION : Avant chaque visite, un questionnaire pertinent aux notions à acquérir lors de chaque visite est remis aux élèves.

Au retour, on fait:

- l'auto-évaluation écrite du comportement de l'élève;
- l'auto-évaluation écrite des connaissances acquises;
- l'évaluation écrite de l'activité.

RESULTATS : Même si la préparation et l'organisation de ces visites sont lourdes pour la responsable, les retombées pédagogiques sont telles qu'elle les reprend tous les ans.

ATTITUDES : Le personnel de direction de l'école facilite l'organisation de ces visites. Quant aux élèves, ils sont en général très ouverts et enthousiastes, même si chaque visite fait l'objet systématiquement d'une évaluation écrite.

-III- L'ADOLESCENT... ET SA FORMATION PROFESSIONNELLE

Toute la philosophie de l'enseignement professionnel est orientée vers cet objectif bien précis qui est de préparer le jeune à devenir professionnel, c'est-à-dire être apte à répondre aux exigences du marché du travail dans tel ou tel métier.

Cet apprentissage à la vie professionnelle, que ce soit au cycle court ou au long, suppose donc de l'école une structure encadrante, des programmes d'études bien ordonnés et, de la part des enseignants qui oeuvrent dans ce domaine, des méthodes de travail systématiques qui permettent à l'élève de réaliser qu'il s'engage dans un processus de formation dont l'école est le premier élément et le commencement.

Là comme dans tout autre domaine, le bon pédagogue c'est celui qui sait recréer en classe les conditions de l'atelier, qui sait faire travailler l'élève, le faire réfléchir, le guider et lui faire acquérir et intégrer des méthodes de travail pertinentes.

Dans les pages qui suivent, on trouvera des exemples de ces pédagogues et types de formation qui s'inspirent des principes déjà énoncés. On y trouvera en plus un souci d'encadrement, de recherche et de perfection qui en font de véritables "professionnels."

"Une éducation mettant mieux en valeur les qualités gestuelles et sensibles de l'enfant, développant son sens de la décision et de la responsabilité est, par elle-même, de nature à rendre l'élève plus conscient de ses goûts et de ses aptitudes, à renforcer sa détermination lors de l'orientation.

Mais, complémentairement, il faut de plus considérer le moment de la scolarité comme une période de la vie où l'esprit s'ouvre aux différents aspects de la vie en société et particulièrement de la vie au travail."

Vélis, Jean-Pierre, Fin d'un antagonisme?, dans L'éducation, no 358, juin 1978

"D'une manière plus générale, l'activité technique la plus modeste, outre qu'elle procède à l'intériorisation de l'expérience accumulée par l'espèce humaine, implique, tant dans sa phase préparatoire que dans les tâches d'exécution et de contrôle, non seulement l'utilisation de connaissances mathématiques et scientifiques, mais aussi la mise en oeuvre de véritables processus intellectuels comme l'analyse et la hiérarchisation des données du problème ou le choix raisonné d'une méthode, sans parler des opérations sur les symboles (lecture d'un dessin)."

Léon, Antoine, La technique et la réforme, dans L'éducation, au carrefour du technique, no spécial, été 356-357, juin 1978

ENCADREMENT ACADEMIQUE DU SECTEUR PROFESSIONNEL

ENDROIT : Ecole Georges-Vanier, Région Centre
Commission des Ecoles catholiques de Montréal

DESCRIPTION SOMMAIRE : Ce projet s'inscrit dans une philosophie et une organisation globales de l'école Georges-Vanier. En effet, pour des raisons d'efficacité, tant sur le plan organisationnel que sur le plan relationnel, l'école est subdivisée en unités, qui, sans avoir de cloisons étanches entre elles, ne jouissent pas moins d'une certaine autonomie les unes par rapport aux autres. C'est dans cette optique que fonctionne le secteur de l'enseignement professionnel.

RESPONSABLE : M. Robert Sourdou, directeur des Etudes de l'Enseignement professionnel

PRINCIPAUX ELEMENTS DU PROJET.

1. Problèmes auxquels l'initiative pédagogique veut remédier.

Etant donné le grand nombre d'élèves fréquentant l'école, les 320 élèves du secteur professionel étaient disséminés un peu partout pour l'enseignement du Français, de l'Anglais, des Mathématiques ou de toute autre matière de formation générale et groupés avec les autres élèves de l'école et ce, sous la juridiction d'environ 53 professeurs différents.

Nombre de problèmes se posaient donc tant sur le plan de l'appartenance que de la motivation. Afin de corriger ces lacunes aussi frustrantes pour les professeurs que pour les élèves, on décida de recourir à une structure permettant l'encadrement académique des élèves du secteur de l'enseignement professionnel.

2. Objectifs poursuivis:

- faciliter l'appartenance et l'encadrement des élèves de l'enseignement;

- identifier rapidement l'appartenance de tel ou tel élève à tel groupe et la responsabilité de l'enseignant par rapport au groupe;

- améliorer l'approche pédagogique des matières de formation générale;

- adapter la pédagogie des matières de formation générale à la clientèle de l'enseignement professionnel;

- orienter les activités para-scolaires vers des secteurs d'intérêts adaptés aux besoins de la clientèle; ex.: visites éducatives, etc.

- humaniser les contacts élèves-professeurs-direction;

- créer une unité restreinte où tous et chacun puissent davantage se "personnaliser";

- favoriser les échanges entre les professeurs de l'unité.

3. Fonctionnement du projet.

Environ vingt-cinq professeurs sont regroupés dans l'unité "Enseignement professionnel", dont deux en Français, un en Anglais, un en Enseignement religieux, 1½ en Mathématiques, une demi en Education physique et les autres professeurs qui sont affectés à l'Enseignement professionnel proprement dit. Les élèves sont donc encadrés et tout l'enseignement se fait en fonction des besoins de cette clientèle. D'autre part, étant donné que la structure est relativement souple, rien n'empêche un élève de voie enrichie de l'unité Enseignement professionnel, d'aller chercher ses cours de formation générale avec d'autres élèves appartenant à une autre unité que la sienne.

CLIENTELE : Environ deux cent vingt élèves des Secondaires IV, V et VI spéciale, inscrits dans les troncs communs et les concentrations, en professionnel long dans les disciplines suivantes:

Troncs communs:

- cuisine professionnelle
- électrotechnique
- mécanique d'ajustage
- meuble et construction
- hydrothermie
- dessin technique
- soins esthétiques

Concentrations:

- mécanicien en tuyaurerie
- mécanicien installateur d'appareils de réfrigération

De plus, viennent se joindre à l'unité Enseignement professionnel les élèves inscrits en Exploration technique et les élèves inscrits dans les cours compémentaires, même s'ils relèvent d'autres unités pédagogiques et administratives.

CHEMINEMENT DU PROJET : Le projet a démarré au début de l'année scolaire 1975-1976 et fonctionne depuis selon la structure prévue au départ.

ATTITUDES : Au début de l'expérience, les réticences se sont fait sentir du côté des enseignants du secteur général. Peu à peu, ils se sont intégrés à l'unité avec,comme résultat pratique,que la même équipe d'enseignants est en place depuis deux ans.

De plus, le climat de l'école s'est amélioré car les élèves sont répartis sur le plan des affinités et ne se dérangent plus sur le plan pédagogique, les cours étant orientés vers les intérêts de tous et de chacun.

EVALUATION : Les résultats des élèves de l'unité Enseignement professionnel dans les matières de formation générale se comparent à ceux des élèves de même niveau. Depuis le début de l'expérience, on a d'ailleurs pu noter une nette amélioration du rendement scolaire.

RESULTATS DE L'EXPERIENCE : Compte tenu du climat de l'école, il est certes possible d'affirmer que les objectifs visés par l'innovation sont atteints pour la plupart.

Si on juge par les résultats de l'enquête sur le "Vécu scolaire" effectuée récemment par le ministère de l'Education, on peut, même si les données qu'on a relevées à ce jour ne sont que fragmentaires, constater que l'expérience est plutôt positive. Ainsi, on peut citer quelques-uns des vingt-trois thèmes où la tendance justifie les constatations qu'on vient de faire:

		max.
-	développement intellectuel	4.41 - 5
-	contrôle pédagogique	4.22
-	camaraderie	4.19
-	adaptation des programmes	3.88

Quant on sait que l'échelle utilisée pour la mesure va de un à cinq, et que toutes les réponses allant du trois au cinq sont considérées comme positives, on ne peut qu'applaudir devant de tels résultats.

Les objectifs formulés au départ sont donc atteints et, en plus, viennent s'ajouter des retombées qui n'avaient pas été prévues.

"JARDINS COMMUNAUTAIRES"

ENDROIT : Ecole George-Vanier, Région Centre
Commission des Ecoles catholiques
de Montréal

DESCRIPTION SOMMAIRE : Par l'intermédiaire de l'initiative "Jardins communautaires"le responsable, M. Robert Tirman, principal de l'école Georges-Vanier, compte à long terme pouvoir obtenir l'autorisation de mettre sur pied un cours d'horticulture pour les élèves de niveau occupationnel.

Il s'agit d'un projet à plusieurs volets et comportant plusieurs étapes sur le plan de la rédaction.

INNOVATEUR : M. Robert Tirman, principal

PRINCIPAUX ELEMENTS DU PROJET.

1. Besoins perçus au départ.

La préoccupation majeure qui guide l'innovateur pour la mise en place de cette initiative est le peu de débouchés qu'on retrouve sur le marché du travail pour la clientèle du niveau occupationnel. Or, après avoir effectué certains sondages et compte tenu de l'emplacement de l'école à proximité d'un secteur privilégié de la ville, on pourrait par ce projet, trouver des emplois pour les élèves.

2. Objectifs poursuivis.

Plus précisément, à court terme, on désire par le projet "Jardins communautaires":

- répondre aux besoins de l'école sur le plan "embellissement paysager";

- créer un environnement agréable;

- favoriser la formation des élèves de l'occupationnel, notamment sur le plan de la biologie et de la sexologie en créant un milieu et des situations favorables;

- favoriser des échanges créateurs entre le secteur professionnel et le secteur occupationnel;

- créer un sentiment d'appartenance et d'identification à l'école et provoquer une certaine fierté chez les élèves par la construction d'une serre:
  A long terme, on désire:

- offrir un cours d'horticulture;

- trouver des emplois pour les élèves de l'occupationnel.

3. Fonctionnement du projet.

Le projet s'échelonnera sur plusieurs années. Pour l'instant, il n'en est qu'à la première étape de sa réalisation.

On a démarré, en septembre 1977, les cours de biologie et de sexologie de façon théorique peut-être, mais surtout pour préparer les élèves aux phases suivantes du projet. Cette période en fut une de tâtonnements.

Depuis janvier, les élèves font des travaux pratiques; ils ont préparé les plants devant servir à alimenter les "Jardins communautaires" et le projet "embellissement paysager" de l'école.

Le projet de construction d'une serre qu'on avait prévu pour l'année en cours, en collaboration avec les secteurs "Meuble et construction" et "Hydrothermie" de l'enseignement professionnel, est reporté à l'an prochain en raison de divers incidents de parcours.

La serre permettra aux élèves non seulement des exercices pratiques en biologie mais une initiation aux travaux d'horticulture qui pourraient les amener éventuellement sur le marché du travail et, si les résultats de l'expérience s'avèrent valables, justifieraient l'implantation d'un cours d'horticulture, objectif à long terme visé par l'innovateur.

CLIENTELE : <u>première étape</u>: (<u>mise en place du projet</u>)

quarante élèves du secteur occupationnel (deux classes)

<u>deuxième étape</u>: (<u>construction de la serre</u>)

quarante élèves du secteur professionnel:

- Meuble et construction
- Hydrothermie

CHEMINEMENT DU PROJET : C'est à partir de mars-avril 1977 que l'idée des "Jardins communautaires" germa dans l'esprit de M. Tirman, principal de l'école Georges-Vanier.

Deux préoccupations majeures lui servirent de base:

1) découvrir un type de formation qui permette aux élèves de l'occupationnel de déboucher sur le marché du travail, par conséquent de les rendre autonomes;

2) offrir un cadre naturel pour l'enseignement de la sexologie afin de permettre aux adolescents de l'occupationnel de comprendre et d'assumer leur sexualité.

Comme l'école parrainait déjà un projet "d'embellissement paysager", il pensa alors utiliser le terrain vacant qui se trouvait derrière l'école pour en faire des jardins qui pourraient servir aux deux fins déjà mentionnées.

Après s'être assuré auprès des autorités compétentes de la C.E.C.M., en l'occurrence M. Raymond Paquin du Service de la Planification des Equipements scolaires de la possibilité d'utiliser le terrain, il communiqua avec les parents et leur proposa donc la formule des "Jardin communautaires". On forma un comité et on s'assura la collaboration d'équipes du Jardin Botanique de la Ville de Montréal pour la mise en place du projet.

Le temps venu, les plants qui ont été préparés en janvier seront mis en terre.

Simultanément, pendant cette phase, les cours de biologie et de sexologie ont été assurés.

RESSOURCES UTILISEES : Sur le plan humain:

Deux professeurs M. Claude Ménard et M. Jean-Yves Giroux ont la responsabilité du projet.

Sur le plan financier:

En plus d'affecter une certaine partie du budget de l'école à cette réalisation, on bénéficie de la collaboration de la Ville de Montréal, tant sur le plan financier que sur le plan technique.

RESULTATS : Il est encore trop tôt pour évaluer les résultats de ce projet. Trop d'éléments pouvant assurer son succès nous manquent. Telle quelle, cependant, l'expérience paraît valable en raison des fins qu'elle poursuit et des préoccupations humaines qui animent les responsables.

Il serait intéressant de suivre l'expérience de près afin de vérifier dans quelle mesure les objectifs visés auront été atteints.

"Cependant, pour le bénéfice de l'étudiant lui-même, il faut que la formation scolaire corresponde dans une certaine mesure à la réalité du monde du travail; s'il est incapable de se dénicher un emploi après ses études, faute de pouvoir satisfaire aux exigences des employeurs, l'école n'aura-t-elle pas failli à l'une de ses missions?"

Bernisse, Michèle, L'enseignement professionnel, dans Education Québec, vol. 8, no 2, novembre 1977

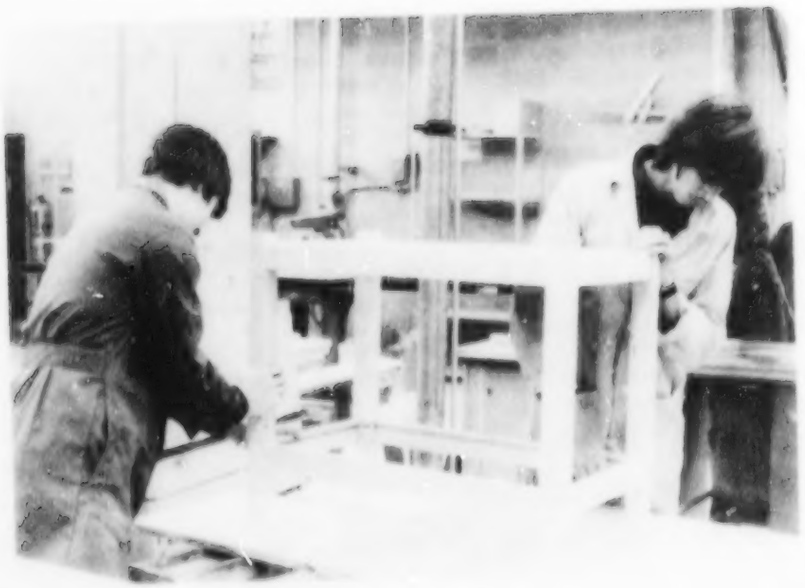

METHODE D'APPRENTISSAGE EN INITIATION AU DROIT - 440-511

ENDROIT : Ecole Charles-Lemoyne, Région Ouest Commission des Ecoles catholiques de Montréal

DESCRIPTION SOMMAIRE : Le responsable du projet "Méthode d'apprentissage en Initiation au Droit 440-511" a mis au point une méthodologie tenant compte de l'aridité de la matière et de la nécessité pour les élèves qui se dirigent dans ce domaine de développer des habitudes de travail rigoureuses.

INNOVATEUR : M. André Lanthier

PRINCIPAUX ELEMENTS DU PROJET.

1. Besoins auxquels le projet veut répondre.

Lorsque le responsable fut chargé par son école d'enseigner le cours Initiation au Droit 440-511, les élèves ne disposaient pas de manuels appropriés. D'autre part, n'ayant jamais enseigné ce cours auparavant et n'ayant pas de formation juridique à proprement parler, il éprouva le besoin de se familiariser avec la matière et de trouver le moyen de la vulgariser.

Il eut également, lorsque muté dans une autre école, à faire face au manque de vocabulaire des élèves qui provenaient pour la plupart de milieux défavorisés.

2. Objectifs poursuivis:

- mettre à la portée de l'élève une matière aride;
- apprendre à l'élève à étudier selon une méthode rigoureuse: "analyse entre deux synthèses";

- apprendre à l'élève à mémoriser par des techniques appropriées;

- apprendre à l'élève à faire travailler son esprit sans qu'il soit nécessairement assis à sa table de travail;

- développer l'esprit d'analyse et de synthèse chez l'élève;

- rendre l'élève apte à appliquer les notions de Droit, acquises par l'intermédiaire du cours, à sa vie courante;

- faire acquérir à l'élève des méthodes de travail intellectuel.

3. Principes de base qui sous-tendent le projet:

- La répétition constante de certains exercices est nécessaire à l'apprentissage, d'où nécessité du contrôle journalier.

- L'élève doit obtenir des résultats satisfaisants pour être motivé.

- Toute notion maîtrisée est évaluée dans les contrôles journaliers de façon à ce que l'élève se sente valorisé.

- Toute notion maîtrisée par l'élève le motive pour l'acquisition de nouvelles connaissances.

- Toutes les notions contenues dans le programme font continuellement l'objet d'une mise à jour (ex.: loi de l'assurance-automobile du Québec, etc.).

4. Fonctionnement du projet.

Première phase: (amorce à court terme)

Amorce à court terme à partir d'une mise en situation se

rapportant à l'actualité, (ex.: la minute juridique à la radio).

Il est important, dès le début du cours, d'établir des liens entre les thèmes du programme et les problèmes de vie courante présentant un certain intérêt pour l'élève. Ceci permet de faire réaliser l'importance de la matière, l'ampleur des sujets et leurs relations.

Deuxième phase: (amorce à long terme)

Cette étape permet à l'élève d'avoir une vue d'ensemble de la matière à couvrir pendant l'année et lui permettra, le cas échéant, de recueillir des informations pertinentes à la radio, à la télévision ou lors de conversations.

Ces tableaux-synthèses sont également l'occasion de définir la terminologie qui est particulière à ce domaine.

Troisième phase: (analyse)

Analyse sous forme de questions et de réponses puisées dans les manuels en usage, dans le Code civil et dans les documents fournis par le Ministère. Après avoir pris connaissance de l'ensemble de la matière, l'élève est appelé à l'approfondir, thème par thème, notion après notion.

Chaque acquisition de connaissances fait l'objet d'un contrôle journalier. Les exercices d'analyse sont également l'occasion de définition de la terminologie et sont le prétexte à des exercices d'étymologie et d'associations de mots. En fait, chaque élève est invité à se constituer un lexique usuel pendant son cours, à partir du Larousse ou de toute autre source de références appropriées.

Quatrième phase: (révision-synthèse)

Avec l'aide du maître, l'élève apprend à réviser la matière et à faire des tableaux synoptiques.

Pour l'aider dans cette opération, le contrôle journalier porte non seulement sur ce qui a été vu la veille, mais aussi bien sur des notions qui ont été vues en début de session.

CHEMINEMENT DU PROJET : Ayant enseigné les programmes de Géographie et de Mathématiques à partir des mêmes principes, le responsable décida de les appliquer au cours d'Initiation au Droit lorsqu'on lui en confia l'enseignement au début de l'année scolaire 1971-1972.

Il avait alors également à relever le défi de rendre la matière la plus attrayante possible, car les élèves auxquels il avait à faire face étaient peu motivés.

Au début, il prépara des fiches de travail manuscrites pour les élèves, sous forme de questions et de réponses.

D'autres documents vinrent s'ajouter au cours des années avec alternance d'analyses et de synthèses. Les fiches furent dactylographiées graduellement. La méthode est à peu près complète maintenant, bien qu'en raison des mises à jour indispensables dans le domaine, certaines fiches exigent quelque révision.

Grâce à la collaboration du professeur de dactylographie, les élèves ont elles-mêmes dactylographié les fiches et ensuite les feuilles-réponses. Les erreurs de frappe et des fautes d'orthographe qui s'y retrouvent sont corrigées au fur et à mesure et servent d'exercices-témoins.

ATTITUDES : Une élève interrogée ne cache pas que la "méthode est exigeante et rigoureuse mais également sécurisante".

Une autre raison qui motive les élèves, c'est que le responsable les note non par la moyenne, mais par la médiane, de façon à ne jamais pénaliser un élève qui a été absent. Cette façon de noter diminue l'absentéisme, car l'élève

comprend que l'absence sera considérée dans le choix de la note médiane (une note faible vaut mieux qu'une absence).

Dans l'ensemble, les élèves aiment la méthode: ils se sentent en confiance et sont également heureux de s'initier à une méthode rigoureuse de travail intellectuel qui peut leur servir dans les autres matières au programme.

EVALUATION : L'évaluation se fait sous forme d'un contrôle quotidien au début de chaque cours, ce qui permet de reprendre les notions non maîtrisées et également de valoriser les élèves qui disciplinent leurs connaissances. Ce contrôle sert de lien entre deux cours.

Si la méthode est rigoureuse pour l'élève, elle l'est également pour le responsable qui doit s'astreindre à des corrections quotidiennes. Cependant, elle est d'autant gratifiante car elle permet de mesurer constamment le chemin parcouru.

DEGRE D'ATTEINTE DES OBJECTIFS : A son arrivée à l'école, la Direction ne cacha pas au responsable, André Lanthier, qu'en 1970 aucun élève n'avait réussi le cours.

En 1978, grâce à la méthode d'apprentissage mise sur pied, environ 70% des élèves qui fréquentent le cours le réussissent à 50%.

La clientèle s'inscrivant au cours augmente également. Pour un groupe inscrit pour l'année 1977-1978, on en comptera deux en 1978-1979.

DOCUMENTS : Parce qu'ils ne sont pas publiés dans leur version définitive, et parce que le responsable devrait demander des droits à Dansereau et Kélada, les documents ne peuvent être disponibles pour des échanges. Cependant, on peut s'adresser à l'auteur pour toute demande de renseignements: André Lanthier, Ecole polyvalente Charles-Lemoyne, 2001, rue Mullins, Montréal, H3K 1M9, Tél.: 514-935-5241.

"L'individualisation de l'enseignement permet, dans une école à tous les cours, non seulement de tenir compte des différences entre les élèves, mais de faire fonctionner efficacement toutes les sections, d'obtenir de tous les enfants un effort réel et continu qui doit les conduire, sans surmenage et par des procédés éducatifs, au terme de leur scolarité et au succès des examens."

Mory, Fernand, Travail individuel - travail par équipe, dans Cahier de pédagogie moderne, Paris, Collection Bourrelier, Colin, 1971, 155 pages

"Il est difficile de prédire l'importance que prendra l'enseignement programmé en milieu scolaire, au cours des années à venir. Mais, étant donné le contexte technologique où nous vivons, il y a lieu de présumer que cette technique d'enseignement occupera une place grandissante parmi les moyens d'instruction qu'utilise l'école.

Sa contribution, du reste, peut être véritablement positive. L'importance accordée aux objectifs, la gradation soignée de la démarche d'enseignement, l'exploitation systématique du résultat représentent un apport très réel à une meilleure méthodologie."

Crépau, Gustave, L'enseignement programmé, dans Prospectives, vol. 8, no 3, mai 1972

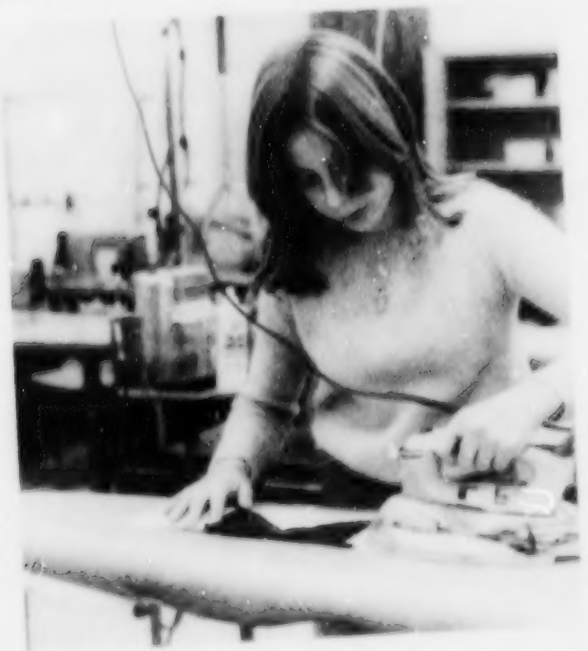

METHODE PROGRESSIVE D'APPRENTISSAGE EN COUTURE ET HABILLEMENT

ENDROIT : Ecole Père-Marquette, Région Centre
Commission des Ecoles catholiques
de Montréal

DESCRIPTION SOMMAIRE : De retour d'un stage en France, la responsable, après avoir observé les méthodes d'enseignement qui s'y pratiquaient dans son domaine, décida de réviser sa méthode personnelle d'enseignement, en s'inspirant et adaptant les méthodes C.E.T.I.H. et F.P.O. au programme "Couture et Habillement".

RESPONSABLE : Elise Chartrand avec collaboration occasionnelle

PRINCIPAUX ELEMENTS DU PROJET.

1. Objectifs poursuivis:

- développer chez l'élève le sens de la responsabilité vis-à-vis la tâche à accomplir;
- apprendre à l'élève à maîtriser les difficultés en cours d'apprentissage afin de le rendre de plus en plus autonome;
- permettre à l'élève de travailler à son rythme dans une période de temps déterminée;
- permettre à l'élève de comprendre le fonctionnement des opérations qu'elle doit accomplir avant de commencer à les exécuter;
- fixer une série d'exercices d'apprentissage pour chacun des modules du programme afin de permettre à chaque élève de les maîtriser à son rythme.

2. Principes de base qui sous-tendent la méthode de travail:

- Les moyens utilisés sont centrés sur l'apprentissage de l'élève et non sur l'enseignement;

- Chaque élève doit se sentir responsable de son apprentissage;

- On doit faire appel aux facultés de l'élève, que ce soit par la réflexion, la compréhension ou le développement de la concentration.

3. Fonctionnement de l'initiative:

- développement de l'apprentissage du contrôle de la machine à coudre sur papier et tissu non tissé (méthode C.E.T.I.H. rapportée de France);

- application des techniques de coutures de base sur tissu: lignes droites - obliques - courbes;

- apprentissage progressif et individualisé de la technologie (selon documents français) "F.P.O.", "famille des processus opératoires" pour l'enseignement des éléments de couture;

- regroupement des modules des programmes de l'annuaire 02 - exploration - troncs communs: professionels long et court;

- développement d'exercices d'apprentissage théoriques et pratiques pour chacun de ces modules.

Chaque élève reçoit sa feuille de route, ses unités d'apprentissage et fonctionne selon son rythme.

DUREE DU PROJET : La méthode de travail a été préparée en fin d'année scolaire 1977 et a été expérimentée à partir de septembre 1977.

CLIENTELE : Environ cent élèves, de l'exploration technique, des troncs communs professionnel long, professionnel court, du programme Couture et Habillement.

EVALUATION ET RESULTATS : Comme l'élève ne peut passer d'une opération à l'autre sans l'avoir maîtrisée, il s'agit donc d'une évaluation continue qui porte sur la compréhension des techniques et le développement des habiletés.

En ce qui a trait aux résultats de l'initiative, on constate dans l'ensemble une nette amélioration du climat de la classe. L'élève sait où il va, éprouve plus de satisfaction. Les problèmes de discipline sont presque complètement éliminés puisqu'on recrée en classe les conditions de travail de l'industrie et que l'élève se sent responsable de son travail. Le climat, tout en étant sécurisant et calme, favorise l'apprentissage.

Les autres documents actuellement disponibles de la présente série sont:

no 2: ***pour la mise en commun des innovations.*** **(sept. 1976, code de référence 28-1212)**

no 3: ***répertoire d'innovations en éducation:*** **1975-1976. (oct. 1976, code de référence: 28-1215)**

no 5: ***projets pédagogiques innovateurs ou rénovateurs: un aperçu de 1977.*** **(Janvier 1978, code de référence: 28-1257)**

no 6: ***l'enfant de quatre à douze ans et l'école.*** **Projets pédagogiques novateurs de la région de Montréal. 1979.**

no 8: ***l'enfant et les défis d'adaptation de l'école.*** **Compte rendu de projets pédagogiques de la région de Montréal 1979.**

7879-902

28-1297